

Initiation au dressage et à la conduite de chiens de troupeau

Objectifs de la formation

Consolider les couples maîtres/ses-chiens dans le dressage et la conduite du chien en vue d'une utilisation adaptée à l'élevage de petits ruminants.

Contenu

Choisir un chien adapté à ses besoins professionnels et appréhender les aptitudes naturelles et acquises du chien de troupeau.

Être en capacité d'apprendre au chien les directions.

Être en capacité de conduire le troupeau en dehors du cercle en indiquant des directions au chien.

Être en capacité de dresser son chien à aller rechercher un lot de brebis isolées.

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Tarifs

Non adhérent 350€

Non agricole 350€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Nos formations ont un coût de 175€/jour.

Les agriculteurs (chef d'exploitation, cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial), et les personnes en démarche d'installation munies d'une attestation délivrée par le PAI sont pris en charges par l

ADEAR des Bouches du Rhône 2 avenue
du Colonel Reynaud
13660
ORGON

Tel. 04.90.55.17.86

<http://www.adear13.org/>

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

14 nov 2017 Chez VEYRIER Eric 600 route du pont coloré
09:00 - 17:00 (7hrs) 13550 Les-Paluds-des-Noves

Didier Fischer, éleveur de brebis et de chiens dans le 06, et moniteur Société centrale canine.

30 nov 2017 Chez VEYRIER Eric 600 route du pont coloré
09:00 - 17:00 (7hrs) 13550 Les-Paluds-des-Noves

Didier Fischer, éleveur de brebis et de chiens dans le 06, et moniteur Société centrale canine.

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR13, 2 avenue du Colonel Noël Reynaud, 13660 ORGON

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))